



ACTIV'CRÉATEURS

Le bulletin d'information mensuel de la création d'entreprise



Quelle assurance pour mon entreprise?

Dans la vie civile comme en milieu entrepreneurial, de nombreux sinistres peuvent advenir. Ces derniers peuvent avoir la capacité de nuire gravement à la vie de l'entreprise. Elle peut connaître une situation financière difficile voire être entraînée vers sa disparition. Éviter ces événements destructeurs nécessite de souscrire à une assurance. Que l'on soit micro-entrepreneur ou que l'on ait le statut de société, il est, par conséquent, important de s'occuper le plus tôt possible de ses assurances professionnelles. Couvrir globalement les risques professionnels peut être assuré en souscrivant notamment à une assurance multirisque professionnelle. Quelles sont les assurances à souscrire dès la création de l'entreprise?

C'est en vue de répondre à cette préoccupation de nos créateurs que le premier article de ce volume 36 s'y intéresse. En outre, comme à son habitude, la Newsletter donne la part belle aux micro-entrepreneurs en mettant le focus sur le fonctionnement du versement libératoire de l'impôt sur le revenu, le bail réel solidaire. Elle s'achève avec les évolutions à venir des cotisations sociales des micro-entreprises.

SOMMAIRE

- 1 - Les assurances de l'entreprise
- 2 - Micro-entreprise : comment fonctionne le versement libératoire de l'impôt sur le revenu ?
- 3 - Bail réel solidaire d'activité pour les microentreprises : les modalités d'application publiées
- 4 - Evolution des taux de cotisations sociales des auto-entrepreneurs
- 5 - Portrait de créateur

1 - Les assurances de l'entreprise

Les principales assurances destinées à protéger votre entreprise dans le cadre de l'exercice de votre activité professionnelle sont adressées dans cet article. Il s'agit de se prémunir des impacts des événements destructeurs sur l'entreprise. Plusieurs assurances existent mais la couverture globale de ces risques peut être assurée grâce à la souscription d'une assurance multirisque professionnelle.



2 - Micro-entreprise : comment fonctionne le versement libératoire de l'impôt sur le revenu ?

Les revenus déclarés des micro-entrepreneurs étant soumis aux cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu, ils ont la possibilité d'opter pour le versement forfaitaire libératoire (VFL) de l'impôt sur le revenu. Ce qui leur permet de régler leurs impôts et cotisations sociales tout au long de l'année selon l'évolution de leur chiffre d'affaires. On vous explique.



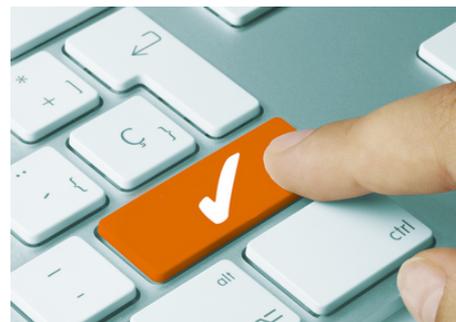
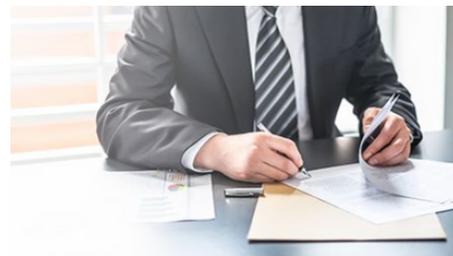
3 - Bail réel solidaire d'activité pour les microentreprises : les modalités d'application publiées

La désertion des petits commerces dans les centres-villes et le milieu urbain appelle une stratégie de réimplantation. Pour promouvoir leur retour, les micro-entreprises peuvent bénéficier du bail réel solidaire d'activité (BRSA). Les conditions d'application de ce dispositif ont été fixées par le décret du 16 juillet 2024 et sont détaillées dans cet article.



4 - Evolution des taux de cotisations sociales des auto-entrepreneurs

Depuis le 1er juillet 2024, en application du décret du 30 mai 2024, le taux global de cotisations sociales des auto-entrepreneurs déclarant un chiffre d'affaires dans la catégorie des Bénéfices Non Commerciaux (BNC) et des auto-entrepreneurs relevant de la Cipav augmente pour une meilleure protection sociale. Voilà ce qui changera.



BRS
BAIL RÉEL SOLIDAIRE



5 - PORTRAIT DE CREATEUR

RAMOS Carlos Manuel **Bâtitisseur ossature bois** **et couvreur**

Quel est votre parcours ?

J'ai construit mon expertise au fil d'un parcours riche et varié dans le secteur du bâtiment. Depuis 2005, j'ai travaillé avec trois entreprises différentes, développant des compétences solides dans plusieurs métiers : couvreur, bâtisseur d'ossatures bois, charpentier et menuisier.

Ces premières expériences marquent le début de ma motivation à entreprendre et me permettront de renforcer mes capacités à gérer des projets en autonomie.

Quelques années plus tard, je structure mon activité pour me spécialiser en tant que bâtisseur d'ossatures bois et couvreur. J'ai également enrichi mon offre en proposant des solutions innovantes comme la toiture végétalisée, une technique alliant esthétique, performance thermique et respect de l'environnement.

Votre projet : quels sont les produits ou services que vous proposez ?

Je propose une gamme complète de services dans le domaine de la construction et de la rénovation. Les produits et services que je propose sont:

- Construction de maisons en bois, personnalisées et adaptées aux besoins des clients
- Extensions et surélévations en ossature bois, idéales pour agrandir l'espace tout en apportant une touche écologique et moderne
- Travaux de couverture, incluant la pose de tuiles, de zinc et de membranes pour toitures végétalisées, alliant esthétique et performance énergétique
- Menuiserie sur mesure pour des aménagements intérieurs et extérieurs qui s'intègrent parfaitement à votre projet.

Chaque projet est réalisé avec soin, en respectant les standards de qualité et les attentes de mes clients.

Comment vous est venue cette idée ?

Après 17 ans en tant que salarié dans le secteur, j'ai accumulé une solide expérience et un vrai savoir-faire. J'ai senti qu'il était temps pour moi de relever un nouveau défi et de prendre mon indépendance en me lançant à mon compte. Cette décision est venue d'une envie de mettre mes compétences au service de mes propres projets et d'apporter ma vision personnelle à chaque réalisation.

5 - PORTRAIT DE CREATEUR (suite)

Qu'est-ce-qui vous a donné envie d'entreprendre ?

Ce qui m'a motivé à entreprendre, c'est avant tout le désir de gagner en flexibilité dans mon travail et de prendre pleinement les rênes de mon activité. Devenir mon propre patron me permet de faire mes propres choix, de m'organiser selon mes aspirations, et de donner une direction qui reflète mes valeurs et ma vision. En somme, la flexibilité et l'envie de devenir mon propre patron ont conduit mon choix d'entreprendre.

Comment voyez-vous votre entreprise dans 5 ans ?

Dans cinq ans, j'espère atteindre un effectif de 6 à 10 salariés et faire grandir l'entreprise en diversifiant mes activités et en renforçant ma position sur le marché. Mon objectif est de bâtir une structure solide, reconnue pour la qualité de ses services et son savoir-faire.

Votre Site internet

Je n'ai pas encore de site internet

Un compte réseaux sociaux (Instagram/Facebook)

Mes réseaux sociaux sont:

Instagram:Cr_construction_mb

Fcebook:Carlos ramos

En quoi l'accompagnement Activ'Créa Émergence vous est (vous a été) utile ?

L'accompagnement Activ'Créa Émergence m'a été précieux pour structurer mes démarches de création d'entreprise. Il m'a permis de clarifier mes idées, de mieux définir mon projet et de m'orienter efficacement à chaque étape du processus.



